

**ANNEXE I**  
(*article 1*)

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE**

**CHAPITRE I**

TERRAIN SITUÉ À L'INTERSECTION DES RUES SAINT-PAUL ET QUAI SAINT-ANDRÉ, QUÉBEC

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux consistent à procéder à la décontamination du terrain municipal, lot 1 314 277, situé à l'intersection des rues Saint-Paul et Quai Saint-André, Québec.

Les travaux comprennent l'excavation, le transport et la disposition, dans un site autorisé par le ministère de l'Environnement, d'environ 270 mètres cubes de sols contaminés. Les travaux incluent également le remblayage de l'excavation par du matériel propre et les travaux connexes.

**SECTION II**

ESTIMATION DES COÛTS

**2.** L'estimation des coûts est la suivante :

1° travaux de préparation du terrain, excavation des sols contaminés, remblayage avec du matériel propre et travaux connexes :	14 800 \$
2° transport et disposition des sols contaminés : (500 tm x 215 \$/tm)	107 500 \$
3° analyses chimiques par un laboratoire indépendant :	1 680 \$
4° honoraires professionnels pour la surveillance environnementale des travaux :	7 800 \$
5° divers et imprévus :	3 450 \$
Sous-total :	135 230 \$
Taxes :	20 770 \$
<b>Total :</b>	<b>156 000 \$</b>

## CHAPITRE II

### TERRAINS MUNICIPAUX DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES, QUÉBEC

#### SECTION I

##### DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

**3.** La dépense comprend la réalisation des études requises pour la réhabilitation du site de la Pointe-aux-Lièvres. Ces études incluent l'évaluation des risques toxicologiques et écotoxicologiques, l'évaluation des impacts sur l'eau souterraine de même que la définition d'un concept de renaturation et d'aménagements fauniques le long des berges de la rivière Saint-Charles.

#### SECTION II

##### ESTIMATION DES COÛTS

**4.** L'estimation des coûts est la suivante :

1° honoraires professionnels pour la réalisation des études de risques toxicologiques, écotoxicologiques et des impacts sur l'eau souterraine :	65 200 \$
2° honoraires professionnels pour le concept de renaturation et d'aménagements fauniques :	8 850 \$
Sous-total :	74 050 \$
Taxes :	11 150 \$
<b>Total :</b>	<b>85 200 \$</b>

## CHAPITRE III

### DIVERS TRAVAUX DE CARACTÉRISATION, DE RÉHABILITATION ET DE SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

#### SECTION I

##### DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

**5.** Les interventions consistent à caractériser et réhabiliter différents terrains municipaux situés sur l'ensemble du territoire de la ville, et qui présentent en cours d'année une problématique de contamination de sol. Ils consistent

également à effectuer divers suivis environnementaux et à produire les rapports techniques.

Le règlement a également pour but de rémunérer le personnel d'appoint requis pour la coordination, la surveillance et le suivi des chantiers, de même que pour l'exécution de certains travaux techniques spécialisés en environnement et la rédaction de rapports.

## SECTION II

### ESTIMATION DES COÛTS

6. L'estimation des coûts est la suivante :

1° honoraires professionnels pour frais d'analyses chimiques et travaux de forage, excavation et autres, pour la caractérisation des sols et des eaux souterraines de divers terrains municipaux :	15 000 \$
2° honoraires professionnels pour frais d'analyses chimiques pour le suivi de la qualité des eaux souterraines le long de la rivière Saint-Charles, au dépôt Henri-Bourassa, au 65, rue Renaud, sur l'avenue Conway et autres terrains à déterminer en cours d'année :	13 000 \$
	Sous-total : 28 000 \$
	Taxes : 4 250 \$
	<b>Total : 32 250 \$</b>
3° rémunération du personnel d'appoint pour la coordination, la surveillance, le suivi des chantiers, le prélèvement d'échantillons, la rédaction de rapports techniques et autres tâches spécialisées :	58 500 \$
	<b>Total : 58 500 \$</b>
<b>TOTAL DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT</b>	<b>331 950 \$</b>

Annexe préparée le 31 mai 2002 par :

---

Diane Bouchard, géologue  
Conseillère en environnement